

Communiqué de presse

29 mars 2019

Concours Innov'Aliment Palmarès de la 22ème édition

Le concours Innov'Aliment, créé par le Syndicat Mixte du Technopole Alimentec et organisé par NOVALIM-ALIMENTEC a récompensé le 28 mars au Technopole ALIMENTEC, le projet « SEED » dans la catégorie Bac+3, le projet « NAPOLIGUMES » dans la catégorie Bac+2 ainsi que le projet « LES PROFITEUSES » dans la catégorie prix spécial du jury. Le prix « La région du Gout » a été attribué à « CANTABRICOT » et le prix des collégiens à « MOELLEUX D'ETONNANTS ». Chaque équipe s'est vue remettre une dotation de 300 euros.

Innov'Aliment, dont l'objectif est de distinguer des étudiants de la filière agroalimentaire pour leur créativité et leur implication en équipe dans le processus d'élaboration d'un nouveau produit, constitue un moyen concret de sensibiliser les étudiants à l'innovation et de les rapprocher des entreprises souhaitant renforcer leur capacité d'innovation.

Parmi les 13 dossiers présentés dans le cadre de cette édition :

Le Trophée Innov'Aliment dans la catégorie Bac +3 a été décerné à SEED, la barre snacking à base de légumes d'une équipe en formation LP Développement de projets et innovation de IUT Lyon 1

Le prix BAC +2 a été attribué au projet NAPOLIGUMES : Génoise du type NAPOLITAIN@ de légumes reliée par du fromage d'une équipe en formation BTSA produits alimentaires au Lycée des Sardières

Le prix spécial du jury a été remis aux PROFITEUSES : Profiteroles végétales d'une équipe en formation LP Développement de projets et innovation de IUT Lyon 1

[1]

De plus un jury composé de 13 collégiens de Brou a récompensé le projet **MOELLEUX D'ETONNANTS** d'une équipe en formation BTSA produits alimentaires des MFR MOIRANS pour la qualité gustative de leurs produits.

Enfin et pour la première fois, **le prix « la Région du Gout » a été décerné à CANTABRICOT** : Crème glacée au cantal et abricots secs d'une équipe en formation Licence Professionnelle TERROIRS de l'IUT AURILLAC

Les lauréats du concours Innov'Aliment 2019 bénéficieront d'un appui du SMTA-Service NOVALIM qui les accompagnera dans la valorisation de leur produit auprès des entreprises agroalimentaires de la région, en vue d'un éventuel développement industriel.

Le jury de professionnels était composé de

- Marc BERTHEZENE Responsable R&D de MARIE FRAIS
- Tyfanie PERRET Responsable R&D de BOUVARD
- Marie Amélie RENARD Référente filières de TERRE D'ALLIANCES
- Ronan de DIEULEVEULT responsable des relations extérieures de MILLE et Un Repas
- Anne Sophie SARRAZIN Chargée de mission ARIA
- Nicolas BERNARD Rédacteur en chef de la Voix de l'Ain

Contact presse : Syndicat Mixte du Technopole Alimentec

Julie LACROIX-RAVANAT
04.74.45.52.15 / 06.33.26.34.50
jlrvanat@alimentec.com

Le concours INNOV ALIMENT bénéficie du soutien financier du Conseil Régional Rhône-Alpes.

[2]